|  |
| --- |
| Compte-rendu  Conseil d’école n°1  Jeudi 7 Novembre de 18h à 20h  Ecole élémentaire Les Pâquerettes |

**Etaient présents*:***

* Enseignants : Mesdames Manresa, Laurence, Leroul, Boisse, Chambelin, L’Hermitte, Escuriet, Vancraeyenest, Mavounza, Berson, Sarthou, Favrie, Duponchel, Hubbel, Noulot et Cohen. Messieurs Le Roncé et Gaouaoui.
* DDEN : M. Villert
* Représentants de parents d’élèves : Naïma Benrahou (FCPE), Patricia Mabila (FCPE), Gwenael Luneau (FCPE), Mme Cherigui (EPNE), Mme Fodil (EPNE), Mme Bouziane (EPNE), Mme Labssi (EPNE) et Mme Ben Amor (EPNE).
* Mme Fiscus

Sont excusé(e)s :

* Elue à la mairie de Nanterre : Mme Stanislas
* M. Pâtre

1. Présentation des membres du conseil d’école.

Ce dernier est constitué pour un an. Y siègent, et ont donc le droit de vote, le maire ou son représentant, les enseignants de l’école, un maître du Pôle ressources intervenant dans l’école, les représentants de parents en nombre égal à celui des classes, le DDEN. L’Inspectrice de l’Education Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions. Il est présidé par la directrice de l’école.

Le président peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l’ordre du jour.

Les suppléants des représentants peuvent assister aux séances du conseil d’école.

**Dans le cadre des nouvelles dispositions proposées pour les élections de représentant de parents d’élèves, il a été proposé l’exclusivité du vote par correspondance. Position des membres du conseil : il est choisi de conserver un mode de scrutin mixte (présentiel et par correspondance).**

1. Structure et équipe pédagogique pour 2019/2020

Cf annexe 1 et 2

L’équipe se réjouit des effectifs de classe. Ils facilitent le travail en ateliers et des propositions pédagogiques encore plus individualisées.

La fréquentation de certaines activités péri-scolaire a fortement chutée (multimédia, sports collectifs) : il est suggéré que certains élèves sont lassés de faire tous les ans les mêmes activités.

Intervention de la FCPE : Les parents d’élèves resteront vigilants sur cet état de fait. Un nombre raisonnable d’élèves par classe est un gage de meilleure réussite pour les élèves (cf les classes de CP et CE1 en nombre d’élèves réduits) et les parents y tiennent.

* + Présentation des membres du Pôle ressources : Mme Azzi , maître spécialisée à dominante pédagogique. La psychologue de l’éducation nationale, Mme Aurières, et la maître spécialisée à dominante relationnelle, Mme Girondin, interviennent aux Pâquerettes et sur d’autres écoles. Le RASED intervient auprès des enfants dès la rentrée.

EPNE : Comment décide t’on l’intervention de l’enseignant spécialisé à dominante pédagogique/relationnelle ou du psychologue de l’éducation nationale ?

Les synthèses de classes sont organisées afin de permettre une réflexion collective, se basant sur les résultats aux évaluations diagnostiques de début d’année. Selon les difficultés et les points d’appuis observés, un suivi peut être envisagé.

Pour une intervention de la psychologue scolaire ou l’enseignante spécialisée à dominante relationnelle, une autorisation de la famille est nécessaire. L’enseignante spécialisée à dominante pédagogique informe la famille de son intervention mais une autorisation n’est pas nécessaire.

Ces prises en charges se déroulent dans l’école et sur temps scolaire.

La psychologue de l’éducation nationale ne fait pas de suivis psychologiques.

Les parents sont décideurs quant aux suggestions de suivis émis par l’école. La directrice à la responsabilité de signaler des refus de soins systématiques mettant en danger le bien-être de l’enfant.

1. Bilan de la rentrée scolaire

A la rentrée, tous les postes étaient pourvus. Un souci administratif a eu pour conséquence le changement de l’enseignant de CM1H le jour de la rentrée.

Constat d’une baisse d’effectifs favorable aux apprentissages.

* Evaluations diagnostiques CP et CE1 : la parole est donnée aux enseignants, explicitation du retour qui va être fait aux parents d’élèves.

Ces évaluations se sont déroulées pendant une semaine, dans les classes, 16 au 20 Septembre.

* Evaluations de 6ème: amélioration des compétences en Français. Pas dégradation des compétences en mathématiques mais prégnance des difficultés (construction du nombre, résolution de problèmes).

Comme l’an passé, il n’y aura que 2 remises de livret cette année, dont le premier accompagné d’un entretien individuel.

1. Règlement intérieur :

Avenant portant sur la nouvelle nomination RASED

Le règlement 2019-2020 est adopté à l’unanimité.

L’information sur les avenants sera transmise via le carnet de liaison. L’intégralité du règlement voté sera mis en ligne sur le site de l’école afin d’en faciliter la lecture.

. L’exercice PPMS intrusion a eu lieu 17/10.

Une classe particulièrement bruyante qui a bénéficié d’un rappel par Mme la Directrice.

Une porte du 1er étage qui ne ferme plus (signalé en Juillet) met en difficulté la mise en sécurité.

. L’exercice sécurité incendie a eu lieu le 19/9

Se pose encore une fois la question de la sensibilisation du personnel mairie.

L’école a été évacuée en 4 minutes.

. L’exercice PPMS confinement simple aura lieu le 28/11.

Mme la Directrice soulève la question des malles PPMS dont le réassort a été demandé cette semaine.

Intervention de la FCPE : Il est demandé si les évènements de Rouen (incendie dans une usine CEVESO) qui ont soulevé des problèmes d’organisation dans les écoles du secteur, ont été pris en compte pour améliorer la gestion de crise. Il est répondu que l’Education Nationale est en réflexion sur le sujet.

1. Projets d’école, de cycle et de classes.

**Le projet d’école :**

Il va être ré écrit cette année. Il se basera sur les priorités du projet de Réseau, lequel s’appuie sur les priorités nationales.

Les résultats aux évaluations nationales sont des outils de travail permettant de réfléchir les pratiques quotidiennes, les organisations pédagogiques et les outils utilisés en classe.

Actions spécifiques cette année :

* Conseil de délégués (réflexion aménagement du temps de récréation)
* Travail autour du cadre sécure CAAEE. Rappel des règles non négociables, réflexion autour d’un cadre serein et du bien-être à l’école.
* HSE ☹information aux parents sur les devoirs de leurs enfants) **CP, CE1 et CE2/parents** –Les parents apprécient cette proposition.

Projets de l’école :

* + Prix du Jeune Lecteur
  + Rencontres EPS : 1000/1000 en cycle 2 et Athl’écoles en cycle 3. Cette répartition a été mise en place afin de garantir que, durant son parcours à l’élémentaire Pâquerettes, nos élèves bénéficient de ces deux finalités.
  + Robotique
  + Chorale CP et ULIS : prise de contact à venir avec la nouvelle DUMISTE site au départ de Mme Mattar
  + Projets inter-degré : Défi-math CM2/6ème; cours d’Allemand, ULIS/GS
  + Saison Jeune Public
  + Intervention de Philippe Duflot(Tara expédition) pour toutes les classes de l’école. Financé par la coopérative de l’école.
  + Ecole et cinéma

Projets de classe

Certaines classes bénéficieront de l’intervention de Mme Fiscus dans le cadre de l’action « Attention, je suis là, vraiment là »

CP : Visite de la médiathèque

Balade en forêt CP/CE1V

CPB et CE1L : Classe transplantée à Hautefeuille du 23/3 au ¾. Réunion d’information pour les parents e 28/11.

CE1 : Visite de la médiathèque

CE1E : Projet « Petites bêtes »

CE1 L : projet « Les arbres »

Ces deux projets seront menés en co-intervention avec un animateur de la Maison de l’enfance.

CE2 : Balade en forêt

CE2S : projet partenarial « Grandir ensemble » autour du handicap

CE2 M : classe transplantée à La Bourboule en Février 2020

Projet partenarial « Le petit Hornitho » en partenariat avec le Muséum d’histoire naturelle

CM1/CM2G : Rallye Maths et PEAC Versailles

Avec le CM1H : Handball : rencontre inter-écoles en fin d’année

CM1D : projet « les oiseaux » avec la Maison de l’enfance

CM2 : Rallye math avec les 6ème du collège République

Projet Basket avec tournoi en Juin 2020

CM2C : projet archives

CM2N : projet « les petites bêtes » avec la ME, classe transplantée TOTAL du 22/3 au 2/4 à Lesconil.

Création d’une comédie musicale (CM2C et CM2N)

ULIS :

* Poney
* Educateur sportif
* Natation scolaire
* Musique

Les parents d’élèves FCPE remercient de nouveau les enseignants de se saisir de toutes ces propositions de projets (mairie, classe Total,…) alors que ce n’est pas toujours le cas dans les autres écoles.

1. Présentation du projet du temps du midi

Cf annexe  3

- Actuellement l’équipe d’encadrements compte 9 vacataires et 4 ou 5 animateurs permanents par jour.

Mme la directrice insiste sur l’importance de l’animation de cours, avec 2 animateurs permanents présents dans la cour, pour rendre ce temps plus serein. Les adultes sont répartis dans les divers espaces disponibles. La priorité est toujours donnée à la sécurité des élèves, quitte à fermer des espaces.

Le temps du midi est un temps long et central dans la journée des enfants. L’animation de cour est un vrai plus, cela permet un plus grand nombre d’enfant en activité encadrée. Le temps du midi a gagné en sérénité depuis sa mise en place.

Au maximum, les demi-pensionnaires bénéficient de 8 espaces d’animation.

1. Dates de l’année
   * Spectacle sur le thème du harcèlement, proposé par la ME : Mercredi 20/11
   * Photographe : Lundi 18 Novembre
   * festival du livre : semaine du 20 au 25 Janvier
   * carnaval : Mardi 25 Février.
   * Soirée Arts et Sciences : Mardi 10 Mars
   * conseils d’école : proposition de la date du Jeudi 27 février à 18h.

VII. Questions diverses

* Ensemble pour nos enfants et FCPE : quelle suite au constat de violence de début d’année ?

Le mot transmis aux familles a fait baisser la violence globale. Le climat scolaire est néanmoins marqué par un recours à la violence verbale et physique qui nous questionne. Nombre d’enfants nous expliquent que leur parent les +somment de se « défendre » en cas de ressenti d’agression.

EPNE : proposition de mettre en place des projets qui régulent ces comportements agressifs. Le besoin de lien avec les familles, pour les associer à cette réflexion sur la banalisation de la violence et la place des écrans, est souligné. Les représentants proposent qu’en tant qu’association, ils puissent solliciter des professionnels spécialisés dans la prévention de la violence. Comment faire venir les familles ? La directrice propose un temps de travail commun pour réfléchir à cette proposition.

* FCPE : Problème quant au suivi des travaux : les problèmes quant aux locaux (ventilations, fissures aux fenêtres, joins décollés, portes défectueuses, panneaux en attente de pose depuis 2 ans, fuites…) ont été signalées une fois de plus via une liste exhaustive transmise aux services mairies en Juillet. A l’heure actuelle : aucune amélioration. De même, il a été signalé que, depuis les dernières élections (Mai 2019), les tables pliantes de l’école ont disparu. Aucune suite donnée officiellement. Les représentants de parents demandent que la liste de ces travaux leur soit transmise.
* EPNE : Cantine à l’école : les doses sont calculées selon les normes européennes. Les livraisons pain, yaourt, fruits, sont faites en fonction du nombre de demi-pensionnaires annoncés. Il n’est pas possible de prendre plusieurs fois le même élément. Le seul complément possible est en fin de service, s’il reste des légumes, de la viande….

La directrice invite une fois de plus les représentants EPNE à participer à la commission restauration.

* Lecture d’une déclaration de la FCPE :

L'école de la République est un bien commun qui appartient à chaque citoyen, à chaque habitant de notre pays.

Elle a le devoir d'accueillir chacun, chaque famille, en respectant ce qu'elle est, sa culture, ses croyances, ses valeurs, évidemment dans le respect des lois de la République et dans le respect de la laïcité.

Il est important de rappeler que la Laïcité n'est pas la lutte contre les religions, comme elle est souvent présentée, mais elle assène le respect des croyances de chacun et surtout le respect de laisser l'autre croire ou de ne pas croire. La religion est une liberté individuelle fondamentale dans notre culture laïque issue de la loi de 1905.

C'est pour cette raison que les parents d'élèves FCPE de l'école élémentaire des Pâquerettes sont particulièrement choqués du débat sans cesse renouvelé sur le port du voile par des mamans accompagnatrices lors des sorties scolaires. Nous sommes d'autant plus choqués que le ministre de l'Education Nationale, lui-même, a jugé bon de critiquer cet état de fait alimentant le débat malsain qui s'en est suivi.

Pour une école de la confiance, il aurait été souhaitable que le ministre rappelle le rôle inclusif que doit avoir l'école de la République pour les enfants et leurs familles.

Pour une école de la confiance, il aurait été préférable que le ministre rappelle la loi et rien que la loi.

Il est bien sûr nécessaire que les agents de services publics affichent une neutralité religieuse car ils représentent l'Etat et la République. Mais les mamans et les papas qui accompagnent bénévolement les sorties scolaires, qui donnent de leur temps, rendent service à l'institution scolaire et bien sûr aux enfants.

Nous voulons donc remercier tous ces papas et surtout toutes ces mamans qui acceptent d'accompagner nos enfants lors des sorties scolaires. Sans eux, nos enfants n'auraient pas possibilité de découvrir que l'apprentissage ne se fait pas qu'au sein de l'école mais qu'on peut apprendre dans tous les lieux de vie.

**La séance est levée à 20h25**